

Rapport public Parcoursup session 2024

CFPPA de Montravel - Certificat de Spécialisation Agricole - Constructions paysagères - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

CFPPA de Montravel - Certificat de Spécialisation Agricole - Constructions paysagères - en apprentissage (32970)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFPPA de Montravel - Certificat de Spécialisation Agricole - Constructions paysagères - en apprentissage (32970)	Jury par défaut	Tous les candidats	12	32	12

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Validation des diplômes ci-dessous : Bac pro aménagements paysagers Bac techno Sciences et Technologies de l'agronomie et du Vivant BP Aménagements Paysagers BTSa Aménagements Paysagers	Obtention des diplômes ci-contre et possibilité d'étudier les autres diplômes pour demande de dérogation.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Réussite aux épreuves	Validation des épreuves	Important
Savoir-être	Assiduité et ponctualité sur les bulletins scolaires.	Nombre d'absences et de retards	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Etude du projet professionnel : Intérêt pour les compétences requises, Intérêt pour le paysagisme et le végétal.	Capacités professionnelles et expériences vécues vérifiées lors d'un entretien individuel	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Expériences professionnelles et/ou personnelles dans le domaine.	Expériences pertinentes, même bénévoles, et obtenir des lettres de recommandation si possible.	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

1. Analyse du Dossier Scolaire :

- Examen des bulletins de notes des dernières années (généralement les deux dernières années).
- Prise en compte des résultats ainsi que les appréciations des professeurs.

2. Lettre de Motivation :

- Le candidat est encouragé à rédiger une lettre de motivation, qui est un élément crucial du dossier.
- Cette lettre doit démontrer l'intérêt pour le secteur, les motivations personnelles et professionnelles, ainsi que les projets d'avenir.

3. CV et Expériences :

- Le candidat est encouragé à fournir un CV qui présente leurs expériences (stages, emplois, bénévolat) en lien avec le domaine.
- Les expériences pratiques, même en dehors du cadre scolaire, sont particulièrement valorisées.

4. Entretien :

- L'établissement organise un entretien pour mieux connaître le candidat et évaluer sa motivation.
- Cet entretien permet d'approfondir les motivations et de vérifier l'adéquation entre le projet du candidat et les attentes de la formation.

5. Projets Personnels ou Collectifs :

- Les projets en lien avec les domaines de la formation peuvent également être pris en compte.
- Cela peut inclure des projets scolaires, des initiatives personnelles ou des engagements associatifs.

6. Critères d'Aptitude :

- L'établissement peut être amené à évaluer des compétences pratiques ou techniques, notamment à travers des tests.

En conclusion, les modalités d'examen des vœux pour le CS Constructions Paysagères en apprentissage mettent l'accent sur la motivation et l'engagement des candidats, ainsi que sur la pertinence de leur parcours scolaire et professionnel. Les candidats sont donc encouragés à soigner leur dossier et à démontrer leur passion pour le domaine.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Pour maximiser les chances d'admission lors de la prochaine session, les candidats sont conseillés de :

- **Soigner leur dossier** : Inclure toutes les expériences pertinentes, même bénévoles, et obtenir des lettres de recommandation si possible.
- **Rédiger une lettre de motivation percutante** : Mettre en avant leur passion pour le domaine, leurs objectifs professionnels et ce qu'ils peuvent apporter à l'établissement.
- **Se préparer à entretien** : Se préparer à discuter de son projet professionnel et de ses motivations est essentiel

Signature :

Pierric THOUILLEUX,
Chef d'établissement de l'établissement CFPPA de
Montravel